

Année académique 2020 - 2021

**Domaine Sociale** 

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél: +32 (0) 69 89 05 06 Fax: +32 (0) 69 89 05 04 Mail: social.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE221 PORTFOLIO 2						
Code	SOCM2B21	Caractère	Obligatoire			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2			
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)					
Coefficient de pondération		20				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

## 2. Présentation

### Introduction

Enseignantes : Stéphanie Delbart pour la partie "écriture" et Marie Gobert pour la partie "technique".

Cette unité d'enseignement a pour objectif de préparer les étudiants de bloc 2 au TFE-porfolio qu'ils devront finaliser en bloc 3 :

- 1. en termes technique : développement de la plateforme Wordpress;
- 2. en termes d'écriture afin d'alimenter la plateforme Wordpress mais également la rédaction du TFE en tant que tel.

Il s'agit là d'un travail portant sur la forme mais également sur le fond du TFE-portfolio.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle** 
  - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 3 Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
  - 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- Compétence 5 Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture
  - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
  - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité
  - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
  - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche "Activité d'apprentissage" ci-jointe.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B21A Préparation du portfolio (technique et écriture)

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B21A Préparation du portfolio (technique et écriture)

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

### Principe général:

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

### Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).



Année académique 2020-2021

Domaine Social

# Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Préparation du portfolio (technique et écriture)							
Code	23_SOCM2B21A	Caractère	Obligatoire				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

### 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de préparer les étudiants de Bloc 2 au TFE-porfolio qu'ils devront finaliser en bloc 3 :

- 1. en termes technique : développement de la plateforme Wordpress;
- 2. en termes d'écriture afin d'alimenter la plateforme Wordpress mais également la rédaction du TFE en tant que tel.

Il s'agit là d'un travail portant sur la forme mais également sur le fond du TFE-portfolio.

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant se professionnalisera dans les techniques numériques et d'enquête en vue de la publication d'un blog sur la plateforme Wordpress (partie technique). Il sera capable de définir clairement son sujet de recherche qu'il approfondira dans le module "contenu et fond" en Bloc 2 et lors de son année diplômante.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

L'étudiant sera capable de:

- créer et gérer techniquement et graphiquement sa plateforme professionnelle.
- produire du contenu de qualité sur son sujet de recherche en rapport avec les métiers de la communication (contenu plurimédia).
- défendre et vendre son projet d'expertise junior.
- faire preuve de créativité, réflexivité, flexibilité et adaptabilité.

### Démarches d'apprentissage

## Néant

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera coaché par son accompagnateur méthodologique ainsi que par les professeurs de cette activité d'apprentissage.

## Ouvrages de référence

#### Néant

## **Supports**

- plateforme Wordpress
- supports partagés aux cours + analyses et productions

## 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

#### Q1-Q2

- Plateforme Wordpress (30 % des points)
- Partie contenu-écriture présentée à l'oral (70 % des points)

### **Q** 3

- Plateforme Wordpress (30 % des points)
- Partie contenu-écriture présentée à l'oral (70 % des points)

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation			Exo	70	Exo	70

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

### Néant

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).